

PRIX DE L'ABONNEMENT. EDITION QUOTIDIENNE: Par an (payable d'avance) \$6.00 (payable durant l'année) 7.00

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES. Six lignes, première insertion \$0.50. Chaque insertion suivante 0.125. Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion 0.05.

Bureaux à Québec: No. 1, rue Buade, au côté du Bureau de Poste.

Editeur-Propriétaire: S. MARCOTTE Rédacteur en Chef: HECTOR FABRE

UNE HORRIBLE AVENTURE.

—Laissez-vous fléchir, noble fille d'Orient... continua Labrosse, avec un redoublement de tendre prière; ne laissez pas mourir de désespoir, à vos pieds, un infortuné jeune homme qui vous adore!

—Grâce, ô mon maître! articula faiblement la princesse. —Vous avez dix minutes pour vous préparer à paraître devant le redoutable Dieu des croyants, continua froidement Ahmed, en regardant à sa montre.

sa déconvenue dans la capitale du monde civilisé, il s'est tout prosaïquement fait admettre à l'étude du Droit. —C'est maintenant un défenseur enragé de la veuve et de l'orphelin!

Goutteux à Manche d'Ivoire De la Manufacture de JOS. ROGERS & FILS. PATINS! PATINS! "ACME," "CLUB," etc. A TRÈS BAS PRIX.

CELEBRE ONGENT Du DR. ROBERTS L'Ami du Pauvre Homme, est recommandé avec confiance au Public comme un remède infallible dans le traitement des blessures de toutes sortes.

EDOUARD CLARK, MARCHAND-ÉPICIER, No. 32, RUE DU PONT, ST. ROCH. Profite de l'approche des Fêtes de Noël et du Jour de l'An pour adresser ses plus sincères remerciements à ses nombreux pratiques.

A VENDRE SANS RESERVE. 150 Machines à Coudre comprenant les suivantes: Le Singer pour Familles, Le Singer No. 2 pour Tailleurs et Cordonniers, manufacturés par C. W. Williams & Co., de Montréal.

BOIS DE CHAUFFAGE Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il est prêt à recevoir des commandes pour le Bois de Chauffage, tels que: ERABLE, MERISIER, EPINETTE, ETC., ETC.

FOURRURES! FOURRURES!! IMPORTATION EXTRAORDINAIRE POUR LES SAISONS D'AUTOMNE ET D'HIVER No. 54, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.



Victoire! Georges allait se précipiter aux genoux de la courageuse Grecque et couvrir de brûlants baisers sa main d'albâtre...

—Mais, cette fois, il décrit dans l'air une courbe flamboyante et s'abatit avec un bruit mat sur le cou si blanc et si pur de la princesse Calamaki.

EXPRESS La Compagnie Express Canadienne Désire attirer l'attention pour la facilité et la promptitude avec lesquelles elle s'efforce à transporter tous les Argents on Effets qu'on veut confier à ses soins, plus particulièrement à bas prix pour les Chefs, le Beurre, les Volailles, etc., sur tous

GADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN. Les dernières nouveautés en Montres, Bijouteries, Argenteries Sterling et Triple E. etc. Plaque, Fedales, Statuettes, Secrétaires, Boîtes à Toilette, Albums, Boîtes à Cigarettes et à Mouches, Boîtes à Parfums, Courbes, Boîtes à Cartes, Eventails, Lunettes de Campagne, d'Opéra et de Marine, Thermomètres, Baromètres, Vases, Vases à Fruits, Lustres, Objets d'Art, Jeux, Cartes à Jouer

BON A SAVOIR Pour la somme de UNE PIASTRE (\$1) sera donné en envoi par la poste un bon de crédit sur plus de 12 sone le gallon, garantie qualité supérieure et très facile à faire. Un enfant peut le faire aussi bien qu'une grande personne. Adressez en envoyant une plastro:

POUR LES DAMES. Garnitures ou Set de Vison, do do de Martre, do do de Lout de la Mer du Sud, do do d'Agneau de Perse, do do de Loutre Piquée, do do de Castor Piquée, do do de Greb, (très-élegant et fashionable) Commenant Collets, Boss, Mantilles, Pajoles, Casques, Gants et Mitaines, Sachets portatifs.

Annuaire des Nouvelles. Cour Supérieure—J. Maguire. Verrieres—F. O. Valleraud. Vente par Licitation—H. Bolduc. Beurre! Saindoux—J. B. Bonard & Cie. Vente à l'encan—Casey & Cie. Encas du soir—Oct. Lemieux & Cie. Cadeaux pour Noël et le Nouvel An—Glover, Fry & Cie. Présents pour les Fêtes—Fyfe & Garneau. Bobes de Bouffe—Th. Hudon. Fourrures! Fourrures—J. B. Laliberté. Allez faire vos achats d'automne—Brunet & Laurent. Extrait Liquide de Bouff par Liebig—O. Potvin & Cie. Avis au Public—T. Els. Gredard. Vente à grand sacrifice—F. X. Lepage.

JEUDI, 30 DECEMBRE 1875.

La Session Locale.

L'opposition était sortie des élections avec à peu près 25 voix. Le public généralement a été un peu étonné de voir ce chiffre réduit dès le premier vote à 13. La plupart des causes qui amenaient cette réduction, lui étaient inconnues; il y en avait cependant, la plus considérable du reste, qu'il n'ignorait pas. Il savait que plusieurs députés élus comme libéraux étaient décidés à soutenir quand même la politique du gouvernement sur les chemins de fer, de peur de mettre en danger par leur hostilité au cabinet la construction des deux lignes du Nord.

Il semble que la proposition de M. Joly demandant secours au gouvernement fédéral pour l'exécution de ces grandes entreprises, aurait dû le mettre à l'aise. Mais telle est la force de l'intérêt qui s'attache à ces entreprises que ce qui peut en retarder l'accomplissement, même un seul jour, est considéré par un bon nombre comme un acte de mauvais vouloir. Ah! si on avait pu prévoir alors qu'un mois plus tard, M. Beaubien proposerait, aux applaudissements de la droite, une motion ayant exactement pour objet comme celle de M. Joly d'obtenir le secours fédéral, sans qu'il vint à l'idée de personne d'y voir une démarche secrètement hostile aux chemins du Nord, il est probable que le vote aurait été un peu différent. L'esprit de parti cependant l'aurait encore emporté sur le bon sens.

Le sort de l'amendement si patriotique de M. Joly—nous serions tentés de dire trop patriotique, si nous n'envisagions que l'intérêt fédéral—à décidé du reste de la session. M. Joly avait dû penser en le proposant que le ministère l'accepterait; et nous en sommes encore, pour notre part, à nous demander pourquoi il ne l'a pas accepté. Car enfin, il ne peut pas être mauvais de demander le secours fédéral pour l'exécution de si énormes travaux, surtout quand on est bien disposé à le solliciter pour une partie. Une demande de cette nature proposée par l'opposition, adoptée par le ministère, ne pouvait manquer de faire effet à Ottawa; et sans attendre peut-être tout son objet, aurait probablement assuré du moins à la province ce que M. Beaubien, et avec lui la majorité, réclament comme si juste.

L'amendement de M. Bachand aux résolutions sur les chemins de fer, était le complément de l'amendement de M. Joly sur l'adresse. Réunis, ils formaient une politique à coup sûr très-avouable, et en somme, aussi prudente que large. En l'acceptant des mains d'un homme aussi désintéressé du pouvoir que M. Joly, le ministère ne se fut pas diminué, mais grandi. Cette politique peut se résumer en deux traits: obtenir de l'aide du gouvernement fédéral pour la construction des chemins du Nord et, grâce à cette aide, garder suffisamment de ressources pour venir au secours des lignes vraiment importantes du Sud.

Nous doutons fort, même en n'ayant en vue que le chemin de fer du Nord, que la politique du gouvernement soit meilleure que celle-là. La politique ministérielle a le grave défaut d'abandonner à un grand péril, sinon de livrer à une perte certaine, les plus utiles entreprises du Sud, sans pour cela absolument assurer l'exécution de celles du Nord qui dépend du succès, toujours

incertain, d'un emprunt. L'avenir dira qui a eu raison: ou de l'opposition qui voulait tout d'abord obtenir le concours fédéral; ou du ministère qui finira par être forcé de l'implorer sous le coup des embarras qu'il se sera lui-même créés par son ardeur à s'engager seul dans une œuvre au-dessus de ses forces.

Comté de Charlevoix.

A 1 heure cette après-midi, nous avons reçu la dépêche suivante: Malbaie, 30 déc. Assemblée à la salle publique, Malbaie, 7 heures hier soir. 200 électeurs présents. Président André Harvey, écrivain, secrétaire notaire Auger, écrivain. Grand enthousiasme. M. Tremblay a parlé pendant une heure. Il a été suivi par le docteur Laterrrière et M. Jean Savard, délégués des Eboisements.

Proposé par M. Isidore Blackburn, secondé par M. David Roy. Que les électeurs de la Malbaie repoussent avec indignation la proposition faite le 27 du courant à un certain nombre d'électeurs réunis en assemblée à la Baie St. Paul, d'accepter comme candidat M. Hector Langevin, l'un des auteurs du scandale du Pacifique, l'un des quatre traités qui, le 14 mai 1873, ont refusé d'assurer aux catholiques du Nouveau-Brunswick possession de leurs droits religieux, le protecteur des jobbers de limon et des chemins de fer, le corrupteur par excellence dans les élections de 1872, enfin l'homme public le plus méprisable de toute la Puissance du Canada, condamné par les organes conservateurs eux-mêmes comme doublement coupable, pour avoir employé \$32,000, à démorceler les électeurs de la province de Québec.

Proposé par M. David Desbiens, secondé par M. Antoine Rivest: Que les électeurs de la Malbaie condamnent de la manière la plus énergique la conduite inqualifiable de leur député à la Chambre locale, M. Ouzime Gauthier, élu par les amis de celui dont il a trahi la confiance et trahi l'amitié. Proposé par M. Louis Malin, secondé par M. Louis Turcotte: Que les électeurs de la Malbaie reconnaissent les services que M. Tremblay a rendus au comté et, comptant sur son indépendance pour défendre en Chambre les droits civils et religieux de ses compatriotes, s'engagent à faire tous leurs efforts pour assurer le succès de sa candidature et comptent sur l'appui des électeurs des autres paroisses du comté pour venger l'honneur du comté en repoussant l'offre perfide de M. Gauthier, et en remettant à M. Tremblay le mandat qui lui avait été confié pour cinq ans.

Société Littéraire et Historique.

La réunion qui a eu lieu hier, pour célébrer le centenaire de l'acte de Québec, a été très-animée et intéressante. Une compagnie d'élite avait répondu à l'appel de l'association, et on voyait autour de jolies femmes que de graves personnages assemblés pour se féliciter d'avoir échappé à un siècle à la conquête américaine. Les salons avaient été décorés avec goût et de façon à rappeler autant que possible le siècle dernier. Prévoyant que cette excursion historique et les étonnantes fêtes qui se suivent dans tout le comté, croqueraient l'estomac, on avait dressé dans une des chambres, des tables de rafraîchissements. Après la séance on s'y est porté et on a causé, en discutant une tasse de thé, de Montgomery, d'Arnold, du bal de demain à la Citadelle, les souvenirs évoqués et des plaisirs promis.

M. James Stevenson, dont on connaît la distinction d'esprit et l'agrément de manières, a présidé la réunion avec un tact et une grâce parfaite. Dans ses discours d'ouverture et de clôture, il a été non-seulement disert, mais encore éloquent. Le principal rôle avait naturellement été réservé au Lieutenant-Colonel Strangé qui, comme défenseur actuel de la Citadelle élevée en 1775, avait un titre particulier à le remplir. Il s'en est acquitté avec autant de modestie que de savoir et de talent. Il a tracé un tableau intéressant et fidèle du combat de Près-de-Ville. On sentait en l'écoutant que parfaitement au fait de tout ce qui touche le métier de la guerre, il saurait au besoin en appliquer couragement les préceptes; et qu'il ressentait, en racontant leurs exploits une noble envie à l'endroit des braves gens qui avaient en 1775 une si rare occasion de servir la patrie et d'acquiescer de la gloire.

Après le Col. Strangé, M. J. M. Le Moine, qui est notre historien par le nez et qui pourrait au besoin la faire en détail, est venu faire part à l'assemblée du fruit de ses ingénieuses recherches. Il a fixé avec certitude les endroits où se trouvaient les trois barrières si héroïquement sauvées par les Canadiens. L'auditoire distingué qui assistait à cette réunion intéressante, en conserva un gracieux souvenir et à l'heureux mémoire de la défense de 1775 se mêlèrent désormais dans son esprit l'agréable réminiscence d'une célébration si bien ordonnée, et si bien faite pour honorer les morts sans déplaire aux vivants.

Le Centenaire de 1775.

Ce grand souvenir historique est célébré à Québec par une série de réunions intéressantes, et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux le récit et l'appréciation faite par le Dr. LaRue de l'événement de 1775, dans son excellent petit ouvrage Histoire Populaire du Canada, entretiens de M. de Genest à ses petits enfants: Murray rappela en Angleterre (1766), fut pour successeur Carleton. Les choses continuèrent à aller de mal en pis pour vos pères jusqu'à l'année 1774. A

cette époque, le parlement anglais passa une loi célèbre qui est connue dans notre histoire sous le nom d'Acte de Québec. Par cet acte, les anciennes lois civiles françaises étaient rétablies, le serment de fidélité ou du test aboli, et les droits des catholiques si longtemps foulés aux pieds étaient enfin reconnus. En même temps, cet acte établissait un conseil législatif, espèce de gouvernement régulier dans lequel les catholiques pouvaient être admis.

Pour apprécier à sa juste valeur cette marque de bienveillance extraordinaire de la nouvelle mère patrie, il ne faut pas oublier que les colonies de la Nouvelle-Angleterre (appelées depuis les Etats-Unis) étaient au début de cette célèbre révolution connue sous le nom de révolution américaine, qui devait se terminer par la conquête de leur indépendance. L'Angleterre jugea qu'elle en avait assez sur les bras; elle comprit qu'il était temps de s'assurer le bon vouloir des Canadiens-Français, dont elle allait avoir un si grand besoin dans la lutte qui s'allait commencer.

Ces prévisions se confirmèrent, au moins en partie; les habitants voyant qu'on ne décidait, enfin, à leur rendre justice, restèrent fidèles à la couronne d'Angleterre et refusèrent les offres pleines de séduisantes promesses que leur fit à diverses reprises le congrès américain. Tout ce qu'on put obtenir du plus grand nombre, cependant, grâce à l'influence du clergé et de la classe instruite, fut qu'ils observeraient une stricte neutralité; et qu'ils n'empêchaient pas plusieurs d'entre eux de faire cause commune avec les Américains.

On a attribué à une foule de raisons le peu de zèle que les Canadiens-Français manifestèrent pour la défense du pays lors de l'invasion de 1775; mais, après une lecture attentive des documents écrits à cette époque, il me paraît évident que leur abstention, fut due à des causes multiples.

En premier lieu, le drapier anglais était loin d'être en grande vénération; et, malgré la justice tardive que les Canadiens-Français venaient d'obtenir par l'acte de 1774, le souvenir des cruautés injustes auxquelles ils avaient été jusqu'à en butte était trop récent, pour que ces courtois et généreux, mais très-sensibles, n'en conservassent pas un amer souvenir.

En outre, vos pères avaient devant les yeux le triste exemple d'une foule d'Anglais de Québec et de Montréal qui, de la manière la plus ouverte, au vu et au su de Carleton lui-même, ne se gênaient nullement de faire une propagande active en faveur de l'insurrection américaine.

Pour bien se rendre compte des motifs qui animaient le petit nombre d'Anglais fidèles alors dans la colonie, il faut se rappeler qu'autant l'Acte de Québec, qui établissait le conseil législatif, avait satisfait aux légitimes exigences des Canadiens-Français, autant il avait causé de déplaisir aux Anglais qui se trouvaient frustrés, par là, de l'exercice de ce pouvoir tyrannique dont ils avaient si grandement abusé.

Un motif que les ennemis de l'Angleterre firent, surtout, adroitement valoir pour empêcher les habitants de prendre part à la guerre contre les Américains, fut que, d'après le serment de fidélité qu'ils avaient prêté, ils avaient juré de ne pas prendre les armes contre les Anglais. Or, qu'étaient les Américains à cette époque, sinon des Anglais? Prendre les armes contre eux, c'était donc violer leur serment.

Enfin, il y avait la crainte des taxes que les Américains s'enfuyaient faire très-habilement; et dans les nombreuses lettres qu'ils répandaient d'une extrémité de la province à l'autre, ils ne manquèrent pas de se donner eux-mêmes comme exemple.

Les nobles et les gens instruits, à peu d'exceptions près, se déclarèrent franchement et ouvertement pour l'Angleterre. A part le sentiment d'honneur qui dictait naturellement à ces derniers la ligne de conduite qu'ils avaient à suivre, un autre motif, si dire de Sanguinet, ne manqua pas d'exalter leur patriotisme: c'est qu'ils y trouveraient leur compte. Nommés aux postes de colonels, de majors, de capitaines dans la milice, ils reçurent de jolis appointements variant de cent à deux cents livres; ce qui, vu l'époque et la pénurie des temps, équivalait à de fortes sommes.

À Montréal, les chefs des miliciens commirent plusieurs actes d'injustice. Ils commencèrent par favoriser leurs familles et leurs amis, de sorte que des anciens capitaines, ils firent des enseignes et qu'ils donnèrent les grades de capitaines à des personnes qui n'avaient encore jamais servi; de là, une nouvelle source de mécontentement qui fit murmurer toute la ville de Montréal.

De son côté, le congrès américain, par ses lettres pleines de duperie et de fausses représentations, ne manqua pas de s'aliéner l'esprit de la population. Pour ces raisons, et pour plusieurs autres, tout ce que put faire l'influence du clergé fut de maintenir dans la neutralité ceux des habitants dont les sympathies pour l'Angleterre n'étaient pas très-vivaces; et c'était un grand point de gagné; car, pour peu que le mouvement des Canadiens-Français en faveur des Américains se fut accentué, l'Angleterre perdait à jamais le Canada.

Tel était l'état des esprits au début des hostilités. Dans les premiers jours de mai 1775, les Américains s'emparèrent des forts Carillon, Saint-Frédéric et Saint-Jean; ce dernier fut repris quelques jours après par 80 volontaires canadiens commandés par Picoté de Belestre. Sur les entrefaites, Carleton arrivait à Montréal et s'occupait d'organiser la défense.

Bientôt les Américains, sans presque rencontrer aucune résistance, s'avancèrent jusqu'à la Prairie de la Magdeleine et à Longueuil où ils établirent des postes. Malgré l'invasion des Bostonnais dans toute la côte du sud, tout paraissait aussi tranquille à Montréal, dit Sanguinet, que si nous eussions été dans une profonde paix.

Le 24 septembre sur les dix heures du soir, environ 150 Américains, sous le commandement d'Allen, traversèrent de Longueuil en canots, et vinrent aborder au couvent Sainte-Marie. Cette nouvelle parvint à Montréal de bonne heure le lendemain. Aussitôt, on ferma les portes de la ville, et on fit appel aux armes. Les citoyens, sans même attendre les ordres de leurs chefs, se rendirent au Champ-de-Mars, prêts à combattre. Pendant ce temps, plusieurs Anglais, les colonels Johnson et Clause, en particulier, ainsi que toutes les femmes et les enfants des officiers anglais, s'embarquèrent, avec leurs bagages, dans les navires qui étaient mouillés dans le port, prêts à s'enfuir vers Québec.

Les citoyens, dit Sanguinet, sortirent de Montréal au nombre d'environ trois cents Canadiens et trente marchands anglais. Le reste des marchands anglais ne voulurent point y aller; c'est là où on reconnut le plus ouvertement les traites. Il sortit aussi de la ville environ trente hommes de troupes. Les Bostonnais se replièrent dans une maison et une grange, et commencèrent à tirer. Le feu fut vif de part et d'autre. Les Canadiens cerquèrent les Bostonnais du côté du bois, et leur coupèrent le chemin. Il fut fait prisonniers dans cette action environ trente-six Bostonnais avec Allen, qui était leur chef. Il y en eut plusieurs de blessés et tués, et le reste prit la fuite.

Le major Carden, commandant des miliciens de Montréal, fut blessé. Pendant le combat, le général Guy Carleton et le brigadier Prescott restèrent dans la cour des casernes, avec environ quatre-vingts et quelques soldats, le sac au dos, les armes à la main, prêts à s'embarquer dans les navires et à se sauver, si la petite armée des citoyens était repoussée.

À la suite de cet engagement, les habitants des campagnes se réveillèrent de leur assoupissement; leur instinct militaire se réveilla, et dès le lendemain et les jours suivants, ils commencèrent à arriver en grand nombre, et vinrent offrir généralement leurs services. Tel était leur zèle que de la paroisse de Sainte-Anne, à quelques lieues de Québec, il n'arriva pas moins de quarante deux hommes au secours de Montréal. La paroisse de Varennes seule envoya 300 habitants, tous animés de la meilleure volonté du monde; de sorte qu'au commencement d'octobre, il y avait dans la ville de Montréal plus de 1200 habitants des campagnes qui, joints aux 600 de la ville, formaient une petite armée respectable.

Les Canadiens ne demandaient qu'une faveur: qu'on voulût bien les traverser à Longueuil, et les mener droit à l'ennemi, dont ils étaient sûrs d'avoir bon marché. Mais toutes leurs demandes, toutes leurs sollicitations furent faites en vain; rien ne put déterminer Carleton à traverser le fleuve et à aller attaquer les Américains. À la fin, les habitants commencent à se fatiguer de ces lenteurs et demandèrent à retourner dans leurs foyers: permission qui fut facilement accordée à un grand nombre.

Cependant, l'armée américaine avait fini par s'emparer de tous les forts en deçà de la frontière, et Montgomery en personne se dirigea sur Montréal. Carleton, se croyant incapable de défendre la place, s'enfuit précipitamment, et la ville capitula le lendemain, c'est-à-dire, le 12 novembre.

Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés que Carleton put se rendre jusqu'à Québec, où il arriva dans une petite chaloupe, après avoir abandonné, dans les environs de Sorel, onze navires chargés de provisions, d'artillerie et de munitions, dont les Américains ne tardèrent pas à s'emparer. Sur ces mêmes navires Montgomery descendit à Québec, quelques jours plus tard, avec 4 ou 500 hommes. "Il est certain, dit Sanguinet, que si ces onze navires n'avaient point été pris, Montgomery n'aurait point pu aller à Québec, parce qu'il aurait manqué de tout."

"En ce moment, dit Laverdière, la cause métropolitaine en Canada était dans un état désespéré. Le territoire renfermé dans l'enceinte de Québec était à peu près tout ce qui reconnaissait la suprématie de l'Angleterre." (A continuer.)

Séance Spéciale du Conseil-de-Ville.

Mardi, 28 déc. 1875. Présents: Son Honneur le Maire et MM. les échevins Chambers, Dinning, Henchy, H. A. Murphy, Norris, et MM. les conseillers Archer, Burns, Covey, Gingras, Hamel, Lafrance, Mailloux, McLaughlin, Russell, Smith, Vallières et Woods.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté. Présenté une lettre de la direction du Nord de la province demandant à la Corporation de lui céder un terrain suffisant pour construire un édifice convenable auprès du site qu'il occupe maintenant. Renvoyé au comité spécial des améliorations de la cité.

Présenté une pétition de Théophile Gosselin demandant la remise de l'année à laquelle il a été condamné par la Cour du recorder. Renvoyé au comité des finances.

Présenté une pétition d'un grand nombre de électeurs et contribuables du quartier St. Pierre contre le vote du conseil en faveur de la construction du chemin de fer de Québec au lac St. Jean. Renvoyé au même comité.

Présenté deux pétitions des citoyens de partie de la rue du Roi et de la rue Jupiter demandant que la neige ne soit pas enlevée des dites rues. Renvoyées au comité des chemins.

Présenté quatre pétitions signées par un grand nombre d'intéressés demandant que le conseil mette en force, à l'aide de la police, le règlement et la loi pour empêcher l'effraction de la glace vis-à-vis la cité.

Présenté les 293e et 294e rapports des comités de l'aqueduc. Renvoyés au comité des finances.

Présenté le 434e rapport du comité des marchés. Du consentement du conseil, M. le conseiller Vallières, secondé par M. le conseiller Covey, a proposé et il a été Résolu—Que ce rapport soit pris en

considération comme premier ordre du jour. L'ordre du jour étant approuvé, le 434e rapport du comité des marchés, lequel ayant été mis aux voix, a été adopté sur division de 13 contre 5, au soir.

Pour—MM. Chambers, H. A. Murphy, Norris, Archer, Burns, Covey, Gingras, Hamel, Lafrance, Mailloux, McLaughlin, Vallières.—13. Contre—MM. Dinning, Henchy, Russell, Smith, Woods.—5, et il a été en conséquence.

Résolu—Que la soumission de M. W. M. McDonald pour le peinture de la Halle; Jacques Cartier, soit acceptée comme la plus basse et la plus avantageuse.

Le 457e rapport du comité des chemins est renvoyé au comité des finances. Du consentement du conseil, M. l'échevin Chambers, secondé par M. le conseiller Woods, a proposé et il a été Résolu—Qu'aucune motion ne soit prise en considération à la séance qu'elle sera présentée, mais soit continuée à la séance suivante, sans le consentement des deux tiers du conseil.

M. le conseiller Mailloux, secondé par M. l'échevin Norris, a proposé et il a été Résolu—Que les quatre pétitions présentées ce soir demandant au conseil de prendre des mesures pour empêcher de briser le pont de glace qui pourrait se former devant la ville soit pris en considération comme ordre du jour.

M. le conseiller Mailloux, secondé par M. le conseiller Lafrance, a proposé et il a été Résolu—Que le règlement concernant l'entretien de la neige des rues soit changé de manière qu'il faudra le consentement des deux tiers des occupants d'une rue pour mettre le dit règlement en force dans la dite rue.

M. le conseiller Mailloux, secondé par M. l'échevin Chambers, a proposé et il a été Résolu—Que l'avocat de la corporation requière l'insertion de prendre des mesures légales contre toute compagnie de bateaux à vapeur ou canots qui pour briser la glace en voie de former un pont devant la ville, la loi l'autorise.

M. l'échevin Chambers, secondé par M. l'échevin Dinning, a proposé et il a été Résolu—Que ce conseil s'assemble en comité général mercredi prochain, le 5 janvier pour considérer les conditions de la souscription de neuf mille piastres à la première section du chemin de fer de Québec au lac St. Jean et faire rapport à ce conseil, aux fins que les conditions de la dite souscription soient insérées dans le règlement à être soumis aux propriétaires qualifiés à voter sur icelui.

M. le conseiller Vallières, secondé par M. le conseiller Mailloux, a alors proposé et il a été Résolu—Que ce conseil s'ajourne maintenant d'ici à vendredi en huit, le 7 janvier prochain, à 7 heures P. M. Ajourné.

Télégraphie générale.

Londres, 28. L'Amirauté a adressé aux officiers commandant les vaisseaux de Sa Majesté une circulaire au sujet des esclaves fugitifs. Il est déclaré par ce document que tout esclave reçu à bord d'un vaisseau anglais sur les grandes arrières maritimes, sera gardé à bord jusqu'à ce qu'on puisse le débarquer dans un endroit où le mettre à bord d'un navire où sa liberté ne sera pas compromise. Les esclaves fugitifs qui demanderont d'être admis à bord d'un vaisseau de guerre anglais lorsque ce vaisseau naviguera dans les eaux d'un pays étranger, ne pourront y obtenir hospitalité que si leur vie est en danger. On ne devra pas les garder après que le danger aura disparu. De plus, aucun officier anglais ne devra écouter les demandes qu'on pourra lui faire pour la remise d'un esclave fugitif.

On télégraphie de Madrid au Morning Standard que le général Jovellar a laissé la capitale mardi soir pour Cadix, où il s'embarquera pour Cuba. On apprend par dépêche de Madrid que 80,000 alphonsistes se sont concentrés en Alava et en Navarre. Paris, 29. Aujourd'hui dans l'Assemblée, on a continué de discuter le bill de la Presse clause par clause. Toutes les clauses ont chanté directement à la presse ont été adoptées sans amendement.

Il y a eu de longs débats sur la clause proposition de lever l'état de siège. M. Challengier, radical et député des Bouches du Rhône, a insisté à ce que l'état de siège soit levé par tout le pays. Le gouvernement, à titre dit, veut maintenir l'état de siège dans les grandes villes, parce qu'il les voit trop profondément républicaines.

M. Buffet a déclaré que le gouvernement ne comptait pas par là influencer les élections; ce qu'il veut empêcher, ce sont les grandes démonstrations qui ont coutume d'avoir lieu dans les grandes villes, parce que ces démonstrations peuvent avoir pour effet de troubler l'ordre public et jeter l'alarme par tout le pays durant les élections.

La proposition de lever l'état de siège par tout le pays, a été rejetée par 377 contre 329. Le gouvernement a proposé que l'état de siège soit maintenu dans Paris, Lyon et Marseille. On a fait motion pour que chacune de ces villes et chaque motion a été adoptée par des majorités considérables. 381 voix contre 273 ont voté le maintien de l'état de siège à Paris.

Le gouvernement a retiré une motion proposant la même chose pour Alger. Gambetta, au nom de ses amis, a déclaré que la gauche voterait pour le bill malgré son caractère détestable, afin d'obtenir qu'au moins une partie du pays soit débarrassée de l'état de siège. Le bill de la presse a été voté ensuite à l'unanimité presque entière de la Chambre. Les débats ont ensuite roulé sur le rapport du comité sur la dissolution. New York, 29. On télégraphie de Vienne au Herald de New York, que le secrétaire d'Etat à Washington vient de transmettre aux gouvernements européens une circulaire par laquelle il veut connaître leur opinion sur l'intervention américaine à Cuba. Le but de cette démarche est d'obtenir des données qui seront citées dans le prochain message du Président au congrès. Tous les gouvernements étrangers ont répondu d'une manière satisfaisante à la circulaire. L'Angleterre

est prête à appuyer l'intervention américaine en ce moment dans les affaires cubaines. Les autres puissances ont exprimé leurs bonnes dispositions à secondar l'intervention des Etats-Unis dans l'île, mais hésitent à prendre l'initiative.

Une dépêche de Madrid à New York mande qu'Alphonse se dispose à faire revenir en Espagne l'ex-Reine Isabelle, et qu'il a défilé le cabinet de l'empêcher. Il est d'avis que les ministres devront donner leur démission, ou bien permettre à Isabelle d'avoir un retrait en Espagne. La résidence de l'ex-reine sera fixée à Valladolid pour la raison que Madrid ne lui offre pas assez de sécurité. Le correspondant qui donne cette nouvelle, prétend que l'entêtement d'Alphonse lui coûtera bien cher.

Une lettre de la Havane arrivée à New York dit que Valmaceda a donné sa démission à la suite d'une violente querelle avec Senor Rubi, le commissaire royal. Valmaceda lui demanda \$800,000 et Senor Rubi acquiesça à sa demande moyennant les sûretés exigées en pareilles affaires. Même scène avec l'amiral espagnol, après que Senor Rubi lui eut demandé les garanties nécessaires pour les dépenses du bureau de l'amirauté. La même lettre annonce qu'un grand nombre de plantations de canne à sucre ont été détruites et que l'on s'est emparé de provisions de bouche, munitions et autres choses.

On n'a pas encore expédié ses puissances, on ne sait pourquoi, le projet de pacification des provinces turques tel que rédigé par le comte Andrassy. Il paraît que l'on en est venu à une entente sur l'espèce de contrôle que les puissances auront sur le traité.

L'Autriche et la Russie sont en ce moment à discuter la manière dont ce contrôle sera exercé.

FAITS DIVERS.

VOUS.—Le gouvernement local doit faire construire des voûtes au rez-de-chaussée de la maison du Parlement pour le département des travaux publics. En conséquence avis a été donné aux familles qui logent au rez-de-chaussée d'avoir à se pourvoir d'un logement ailleurs pour le 1er de mai.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE QUEBEC.—Il y a eu, hier, une assemblée générale des membres de l'Académie de musique de Québec. Les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante: Directeur.—M. Ernest Gagnon. Assistant-Directeur.—M. J. A. Defoy. Secrétaire.—M. Clodimé Déléage. Membres adjoints au Conseil.—MM. l'abbé Lagauc, Arthur Lavigne et Gustave Gagnon.

Plusieurs modifications ont été apportées à la constitution de l'Académie. A partir du prochain concours, le conseil de l'Académie se composera de cinq membres de Québec et de cinq membres de Montréal. Désormais, les concours auront lieu alternativement dans les deux villes.

UN PONT.—Lundi dernier, le pont du Sault de la Chaudière était assez sûr pour la traversée du fleuve à pied. Mardi même nous étions sur le point d'avoir un pont devant la ville. Malheureusement, comme d'habitude, les bateaux traversiers en ont fait justice en brisant la glace.

IMPORTANT.—Des ingénieurs explorent actuellement le tracé de l'embranchement qui doit relier le Cap Rouge au chemin de fer de la Rive Nord. Cet embranchement doit partir d'un endroit, sur le chemin de la Rive Nord, connu sous le nom de Sude, près de Lorette, et se rendre au Cap Rouge. On dit que Sir Hugh Allan est à la tête de cette entreprise et que tous ses vaisseaux reboiteront les marchandises au Cap Rouge.

SCULPTURE.—Nous sommes heureux d'apprendre qu'un de nos jeunes canadiens-français est en train de se faire une réputation et un avenir comme sculpteur en bois. M. A. B. Pouliot, c'est le nom du jeune sculpteur, réside à Arthabaskaville. Il vient de sculpter deux bustes et une statue; l'un des bustes est celui de Napoléon Ier et l'autre celui de Mirabeau. La statue représente l'échange Raphaël tenant un encensoir.

Elle est destinée à orner bientôt l'un des autels de l'église neuve d'Arthabaskaville. M. Pouliot ne s'est servi que d'un couteau de poche pour exécuter ses ouvrages.

Nous espérons qu'il aura toutes les chances possibles de cultiver son talent et d'acquiescer un nom honorable parmi les artistes en sculpture.

HATS-VOUS.—Encore un jour, et nous voici rendu au premier de l'an. Au jour des fêtes, comme nous le disions hier, les jeunes enfants mettent au pied du lit le bas traditionnel; c'est aux vieux à remplir d'un jouet, d'un cadeau quelconque. Que les acheteurs se hâtent; M. Robert Smith, rue St. Joseph, St. Roch, vient de recevoir de Paris, pays des amusements, un assortiment de jouets de toutes sortes, et qu'il vend à très-bas prix.

Nos lecteurs n'oublieront pas non plus que M. Smith tient un stock des meilleures cigares, qu'il vend à un bon marché qui défie toute compétition. GRAND DESIDERATUM.—On a dû voir avec une surprise mêlée d'une profonde satisfaction que les maisons de Québec étaient non-seulement et qu'on renouvelle les enseignes indiquant les noms des rues. Certes, s'il y avait dans la ville une lacune qui causât des ennuis à tout le monde, c'était bien l'absence de ces numéros et de ces enseignes. Quand les numéros n'étaient pas présents, ils étaient indéchiffrables. Nous devons cette amélioration aux démarches constantes et assidues faites par M. Chérier, propriétaire-éditeur du Directory de Québec, auprès des autorités municipales. Le succès qui a couronné ses démar-

ches profitera non-seulement à mais aussi au Directory. Il sera désormais infiniment plus facile de s'orienter dans la ville. Le prochain Directory de M. Chérier nous donnera l'adresse, le quartier, la rue et de plus le numéro de la résidence de la personne que l'on cherche.

LA MAISON DE DOUANE.—Nous lisons dans les dépêches d'Ottawa ce matin: "M. Duquet vient de terminer une magnifique pendule de grandes dimensions qui est destinée à être placée dans la nouvelle bâtisse de l'Université Laval, mais cette bâtisse n'étant pas terminée, il est probable que le gouvernement fédéral va l'acheter pour la Maison de Douane."

Nous avons vu cette pendule. C'est un ouvrage considérable et qui a demandé beaucoup de temps et de patience à M. Duquet. Nous sommes heureux de voir que le gouvernement en mesure d'acheter un ouvrage aussi important pour le placer dans un de nos édifices publics. Il sera la bonne témoignage de ce que l'on peut faire dans l'industrie à Québec sans sortir des murs.

RAPIDE TRAVERSER.—Le steamer Strathmore, capt. JARVIS, parti de New York, le 13 du courant est arrivé à Liverpool, le 17 du courant, ayant fait la traversée en 14 jours seulement.

ENQUÊTE MILITAIRE.—On lit dans le Nouveau-Monde: Une enquête sur l'incendie de l'Église St. Hélène, s'est ouverte hier après-midi, sous la direction des colonels Fletcher et d'Orsonneux et du major Amyrand. Un télégramme reçu hier ordonne à toute la brigade de se rendre à Québec, sous le commandement du capitaine Devine. L'Église sera ainsi laissée sans garnison.

REGULATEURS D'ENGINS.—M. Isidore Fréchette, de la société Fréchette et Frère, de cette ville, vient de mettre à exécution une invention pour laquelle il a proposé d'obtenir une patente aux Etats-Unis et en Canada. C'est un mécanisme tout à fait simple et ingénieux qui fait honneur à l'intelligence de notre concitoyen et le rémunère, espérons-le, de son travail et de son trouble.

Jusqu'à aujourd'hui, dans la conduite des engins à vapeur on avait éprouvé un grand inconvénient, sans pouvoir y remédier, dans le fait que la courroie qui fait mouvoir le régulateur s'échappait quelquefois, pour une cause ou une autre de dessus sa poulie. Alors le régulateur étant arrêté, il n'y avait plus rien pour guider l'engin que la vapeur faisait mouvoir avec une très-grande vitesse, ce qui occasionnait de graves accidents, soit par la rupture des mouvements, soit même par l'ébranlement de la bâtisse. Dans ces occasions il en résultait toujours une perte d'argent plus ou moins considérable pour le fabricant. Dernièrement aux Etats-Unis on a signalé le fait qu'une fabrique avait été endommagée par suite de la rupture de la courroie du régulateur.

Par l'amélioration de M. Fréchette, si la courroie vient à s'échapper de dessus sa poulie, les valves se ferment d'elles-mêmes, ce qui empêche les accidents, et, pour mettre l'engin en mouvement, il ne suffit que de poser la courroie à sa place.

A cette amélioration, M. Fréchette en a ajouté une autre pour modérer ou augmenter la vitesse de l'engin au moyen d'une vis que le mécanicien fait mouvoir à volonté, sans arrêter la machine. Cette vis est placée en dessous du régulateur. Nous félicitons M. Isidore Fréchette sur son invention et lui souhaitons plein succès.—Courrier de St. Hyacinthe.

OUVRAGE.—Un artisan, écrivant au New York Witness dit qu'il a laissé Montréal pour se rendre en Floride dans le but d'avoir de l'ouvrage et un salaire plus élevé qu'en Canada. Mais rendu en Floride, il y a vu des hommes prêts à ne travailler que pour leur nourriture, et ne trouver personne pour les engager même à ces conditions. Il dit aussi que ceux qui travaillent, ne le font que durant trois jours par semaine.

MODES PARISIENNES.—Une nouvelle forme de robe, la robe bébé, ne va pas bien à tout le monde. Elle est adoptée, cela va sans dire, par les femmes dont l'âge s'éloigne le plus de celui des bébés. Elle est la reproduction exacte des robes d'enfant, corsage plat et très long, jupe plate devant, plissée derrière, avec écharpe ceinture fixée très-bas et nouée derrière.

AUX INDIENS.—Le correspondant de l'Independence belge, à Bombay, raconte divers épisodes du séjour du prince de Galles: Une fête qui a elle seule mérité plusieurs pages de descriptions, c'est la fête des écoles qui a réuni 10,250 enfants appartenant à toutes les races et à toutes les religions de la ville, seuls les mahométans s'étaient généralement refusés à envoyer leurs filles. Dès trois heures de l'après-midi, on commençait à voir les différentes écoles se diriger, bannières et musique en tête, vers une enceinte élevée sur le rivage, où sous un immense hangar se dressaient de longues tables chargées de gâteaux et de friandises.

Rien de pittoresque comme ces cortèges où une troupe de jeunes filles Parisiennes, avec leurs jupons de satin et leurs manchettes de soie brodée d'or, succédaient à

Abandon de sa propre personne. Une troupe de jeunes filles s'approche ensuite de la tribune afin d'entourer une cantate de circonstance dans le dialecte local, et pour terminer la solennité, l'une d'elles sortit des rangs jeta une gerlande de fleurs, conformément à l'usage hindou, sur les épaules de Son Altesse Royale, qui se laissa faire avec la meilleure grâce du monde.

Annances Nouvelles.
Vente par Licitation.
AVIS PUBLIC
Est par le présent donné, conformément à l'Article 1276 du Code de Procédure Civile du Bas-Canada, qu'en vertu de l'ordonnance de MM. FISKE, BURROUGHS et CAMPBELL, Protonotaires de la Cour Supérieure, siégeant à Québec, au date du 24e jour de Décembre courant, il sera,

LUNDI
Le DIX-SEPT de JANVIER prochain, à DIX heures avant-midi, par le Notaire Soussigné, pour ce spécialement autorisé par la dite Ordonnance, procédé à la vente et adjudication publique, par forme d'enchères, des marchandises ci-après désignées dépendant de la succession de feu DAVID DUBSALUT, en son vivant de la Cité de Québec, Ecuyer, maître maçon, et de la communauté de biens qui a existé entre lui et feu Dame MARIE LOUISE MAILLOUX, sa première épouse décédée, savoir :

Annances Nouvelles.
VENTE A L'ENCAN.
Carloles, Sleighs, Robes d'Ours et de Buffle.
VENTE I, 31 COURANT.
Seront vendus vis-à-vis la Manufacture de M. McKNIGHT, rue St. Nicolas, Haute-Ville, une certaine quantité de SLEIGHS NEUFS et de CARLOLES dans le dernier genre et faits par les ouvriers les plus habiles.

Annances Nouvelles.
VENTE A L'ENCAN.
Carloles, Sleighs, Robes d'Ours et de Buffle.
VENTE I, 31 COURANT.
Seront vendus vis-à-vis la Manufacture de M. McKNIGHT, rue St. Nicolas, Haute-Ville, une certaine quantité de SLEIGHS NEUFS et de CARLOLES dans le dernier genre et faits par les ouvriers les plus habiles.

AVIS.
MM. les Marchands de Marchandises, Sèches de St. Roch et de St. Sauveur, ayant consenti à fermer leurs magasins à SIX heures P. M., (les samedis et veilles de fêtes exceptées) les Dames et le public en général sont priés de vouloir bien faire leurs achats avant cette heure.

VENTE A L'ENCAN.
Par GAZ. L'ENCAN
Cadeaux du Noël An
Valeur et de Circonstance.
Littérature Religieuse.
Nous venons d'ouvrir à nos Salles d'Encan de la rue St. Jean, plusieurs Boîtes de magnifiques Livres reliés, tels que Bibles Douay de 10 tomes à \$30; Livres de Prières et de Dévotion; Vie de Christ et de la Ste. Vierge; Vies des Saints et des Martyrs; Histoire de l'Irlande, de l'Ecosse et de l'Angleterre; Ouvrages du Cardinal Wiseman, Griffin, McCarthy, Lover, Carleton, Moore, McGie et autres auteurs Irlandais.

ON DEMANDE
UNE BONNE COUSINIÈRE ordinaire au No. 3, rue St. Flavien, Remparts. S'adresser immédiatement.
Québec, 28 déc. 1875 - 3p.

VENTE A L'ENCAN.
BIENS FONDS DE VALEUR.
RUE ST. VALENTIN.
ACTE DE LA FAILLITE 1869
L'affaire de
GEORGES GIGUÈRE,
Failli.
Par Enc. St. Pierre, gère vendu à mon Bureau, rue St. Pierre, 31 COURANT.

Meilleur Marché que Jamais!
ENVIRON 600 VERGES
DE
MERINOS FRANÇAIS
DE LA
MEILLEURE QUALITE
COULEURS LES PLUS NOUVELLES
Cardinal, Bleu, Cramoisi, Brun, etc.,
VALANT \$1.25.
Vendu seulement 75 cts.
S. READ,
19, COTE LA MONTAGNE.
Québec, 28 déc. 1875.

CHANGEMENT DE DOMICILE
A
L'ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR.
J. H. DUSABLOND.
IMPORTATEUR DE NOUVEAUTES,
No. 77, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH,
VIS-A-VIS LE COUVENT.
Maison ci-devant occupée par R. DUGAL, Pharmacien.

Le soussigné annonce à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté son Etablissement de Marchandises Sèches au No. 77, rue St. Joseph, vis-à-vis le Couvent St. Roch, et il espère comme par le passé d'être toujours bien encouragé vu qu'il tiendra toujours un assortiment complet de Marchandises de Gout et d'U-tité achetées dans les meilleures maisons et à des prix extrêmement réduits.
Une visite est sollicitée.
J. H. DUSABLOND,
28.—N'oubliez pas l'Enseigne de la Boule d'Or.
Québec, 4 décembre 1875.

Revue Financière et Commerciale.
MARCHE MONETAIRE.
New-York, midi, 30 déc. 1875.
Or 171.
Echange sterling 84.
Greenbacks 57 1/2 c.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869
CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Québec.
No. 343.
Dans l'affaire de
CLEOPHAS GUIMOND,
Failli.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869
CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Québec.
No. 343.
Dans l'affaire de
CLEOPHAS GUIMOND,
Failli.

GRANDE EXHIBITION
POUR LES
ETRENNES
CHEZ
E. JACOT.
Un choix de Bijouteries d'Or fin et de bon goût.
Montres d'Or et d'Argent, tre qualités.
Venant d'être reçus un beau choix d'Argenteries de la plus haute nouveauté.
Pendules Françaises et Américaines.

CADEAUX DE NOEL
ET DU
JOUR DE L'AN.
A l'occasion des Fêtes, les soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils vendront à un bon marché qui défie toute compétition de BIJOUTERIES, etc., des meilleures maisons européennes.

PRESENTS POUR LES FETES.
MARCHANDISES A BON MARCHÉ
CHEZ
FYFE & GARNEAU
21, RUE LA FABRIQUE.
2,000 vgs. Etouffes à Robes à moitié prix.
200 pièces Indiennes à une réduction sans précédente.
Châles de Laine, Nuges, Vestes pour Dames, à des prix extrêmement réduits.
Un lot de Soie de Couleur à 95c valant \$1.50.
Coils et Poignets de Dentelle et de Toile aux prix coûtants.
Boîtes à Ouvrage, Boîtes à Toilette, Panier à Ouvrage et un grand assortiment de Marchandises convenables pour des Présents et vendus à une très grande réduction.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL.
Mercredi, 29 déc. 1875.
Fleur—Recettes 2,350 quarts. Extra Supérieur 5 1/2 à 5 20; Extra 4 80 à 4 90; Fancy 4 70 nominal; Forte de Boulangers 5 00 à 5 10 nominal; Extra du Printemps 4 90 à 4 65 nominal. Qualité inférieure nominal. Ventes—1 1/2 Extra Supérieur 5 15, 25 Ext à 4 80; 50 à 4 90; 100 Forte de Boulangers 5 05, et 50 de choi 1 5 20.
Blé—Recettes 400 mts, nominal. GRAINS BRÉSIL nominal. Pas de recettes. Pois, à 85c. Avoine, 30c à 32c. Orge, 50c à 60c.

ELARGISSEMENT
DU
CANAL LACHINE
Avis aux Entrepreneurs.
DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, endossées "Soumission pour le Canal Lachine" seront reçues à ce bureau pour l'élargissement de ce canal, comprenant l'élargissement et le coulage à partir d'une courte distance au-dessus de l'écueil No. 3 ou de l'écueil St. Gabriel en remontant jusqu'au fleuve St. Laurent à Lachine, embrassant la construction d'une nouvelle écluse à la C6 et St. Paul, pour abaisser et reconstruire les portions supérieures de l'écluse actuelle à cette place, la construction de vannes de décharge régulières, conduits souterrains, piliers de pont, et une nouvelle écluse d'entrée à Lachine et la formation d'un canal et bassin du côté sud et du côté de la rivière de l'entre-écueil.

ELARGISSEMENT
DU
CANAL LACHINE
Avis aux Entrepreneurs.
DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, endossées "Soumission pour le Canal Lachine" seront reçues à ce bureau pour l'élargissement de ce canal, comprenant l'élargissement et le coulage à partir d'une courte distance au-dessus de l'écueil No. 3 ou de l'écueil St. Gabriel en remontant jusqu'au fleuve St. Laurent à Lachine, embrassant la construction d'une nouvelle écluse à la C6 et St. Paul, pour abaisser et reconstruire les portions supérieures de l'écluse actuelle à cette place, la construction de vannes de décharge régulières, conduits souterrains, piliers de pont, et une nouvelle écluse d'entrée à Lachine et la formation d'un canal et bassin du côté sud et du côté de la rivière de l'entre-écueil.

PIANOS!
Des célèbres manufactures de
PLEYEL (Paris)
KNABE (Baltimore)
MARSHALL & WENDELL,
ALBUMS,
BOITES A BIJOUX,
VIOLONS,
FLUTES,
GUITARES,
CORNETS

GRANDE REDUCTION
BIJOUTERIES! BIJOUTERIES!
CADEAUX DE NOEL
ET DU
JOUR DE L'AN.
Le soussigné, vu la crise financière qui se fait sentir par tout le pays, profite de l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An pour annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il vendra ses BIJOUTERIES AU COMPTANT A UNE IMMENSE REDUCTION.

CRAINES DE MIL OISEAUX.
Les soussignés offrent en vente pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An, les Etoffes suivantes :—
Secrétaires, Portes
Musique Albums,
Chapelets montés
en Argent, Coquilles
en Nacre, Portes
en Argent, Chapelets
en Nacre, Statues,
Bouillottes, assés qu'un
grand assortiment de
Jouets pour En-
fants, etc., etc.
BLONDEAU & BROUIN,
Libraires,
St. Roch.
Québec, 22 déc. 1875—13j

MARCHE DE NEW-YORK.
29 déc.
Coton sans changement, à 13 1/2 pour Middling Uplands.
Fleur languissant et sans changement important; recettes 17,000 mts; ventes 7,000 mts—cotes sans changement.
Blé de Seigle ferme, 4 90 à 5 50.
Blé tranquille et sans changement; recettes 14,000 mts; ventes 35,000 mts, 1 90 pour No. 2 Chicago; 1 12 à 1 24 pour No. 2 Milwaukee; 1 30 à 1 32 pour No. 1 Printemps; 1 16 à 1 25 pour nouveau et vieux rouge d'hiver de l'ouest; 1 18 à 1 45 pour ambre de l'ouest, et 1 30 à 1 50 pour blanc de l'ouest.
Seigle tranquille.
Blé de un peu ferme; recettes 47,000 mts; ventes 48,000 mts, 70c à 73c pour nominal vieux midi de l'ouest; et 58c pour nouveau midi de l'ouest et jaune.
Orge tranquille et sans changement; recettes 6,000 mts; ventes aucune.
Avoine fermée sans changement; recettes 5,000 mts; ventes 35,000 mts, 45c à 48c pour midi de l'ouest et l'état, et 45c à 48c pour blanc do.
Lard tranquille, 20 75 à 21 00 pour nouveau nass.
Saumon 12 11-16 à 12 1/2 pour le steam et le kettle rendu.
Beurre 23 à 24c pour état et Pennsylvanie 23 1/2 à 24c pour commune à la prime.
Pétrole—cru, 7 1/2 à 7 3/4; raffiné, 12c.

BEURRE SAINBOUX!
Pour les Familles
SAINDOUX,
Seignettes et Tierces
POT BARLEY à 4x
GRUAU,
AYO
ULSE D'AVOINE,
GAUBIOLE.
A VENDRE PAR
J. B. RENÉ & CIE.,
28, 28 et 30, ST. PAUL.
Québec, 30 déc. 1875.

BEURRE SAINBOUX!
Pour les Familles
SAINDOUX,
Seignettes et Tierces
POT BARLEY à 4x
GRUAU,
AYO
ULSE D'AVOINE,
GAUBIOLE.
A VENDRE PAR
J. B. RENÉ & CIE.,
28, 28 et 30, ST. PAUL.
Québec, 30 déc. 1875.

PIANOS!
Des célèbres manufactures de
PLEYEL (Paris)
KNABE (Baltimore)
MARSHALL & WENDELL,
ALBUMS,
BOITES A BIJOUX,
VIOLONS,
FLUTES,
GUITARES,
CORNETS

BIERE! BIERE!
A. CRAWFORD
Le soussigné, à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, a l'honneur de présenter à ses nombreuses pratiques l'expression de sa reconnaissance la plus sincère pour l'encouragement qu'il a reçu. Il en profite pour informer en même temps le public qu'il a reçu un bon ordre une quantité considérable de la célèbre Bière de DOW & CIE, qu'il vendra comme par le passé à la satisfaction du public et avec le plus grand soin possible.
Bière livrée à la ville et à la campagne au prix de la Brasserie.
Bière et Porter, à la douzaine... \$1.10
Bière au Gallon... \$0.50
Ventes d'embouteillage au-dessous des Salles d'Encan de MM. James Parke & Fils, Encanteurs.
A. CRAWFORD,
No. 19, rue du Palais.
Québec, 23 déc. 1875—6m

LA BIÈRE DE LABATT
EN PARFAIT ORDRE
A VENDRE CHEZ
P. O'REGAN,
No. 50, rue St. Jean, Haute-Ville.
Québec, 21 déc. 1875—15j

Annances Nouvelles.
F. O. VALLERAND,
No. 6, Côte Lamontagne
No. 14, RUE NOTRE-DAME,
BASSE-VILLE.
Lampes de tous genres.
VERRES
Pour la Table,
Pot à l'Eau,
Verre à Céléri,
Bourrier,
Plats à Conserves,
Ecrans pour les Fruits,
Carafes taillées et moullés,
Tombières,
Gobelets.
VERRES
Vin Oporto,
Sherry,
Champagne, etc.
A vendre à des prix réduits par
F. O. VALLERAND,
Québec, 30 déc. 1875.

BEURRE SAINBOUX!
Pour les Familles
SAINDOUX,
Seignettes et Tierces
POT BARLEY à 4x
GRUAU,
AYO
ULSE D'AVOINE,
GAUBIOLE.
A VENDRE PAR
J. B. RENÉ & CIE.,
28, 28 et 30, ST. PAUL.
Québec, 30 déc. 1875.

BEURRE SAINBOUX!
Pour les Familles
SAINDOUX,
Seignettes et Tierces
POT BARLEY à 4x
GRUAU,
AYO
ULSE D'AVOINE,
GAUBIOLE.
A VENDRE PAR
J. B. RENÉ & CIE.,
28, 28 et 30, ST. PAUL.
Québec, 30 déc. 1875.

PIANOS!
Des célèbres manufactures de
PLEYEL (Paris)
KNABE (Baltimore)
MARSHALL & WENDELL,
ALBUMS,
BOITES A BIJOUX,
VIOLONS,
FLUTES,
GUITARES,
CORNETS

BIERE! BIERE!
A. CRAWFORD
Le soussigné, à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, a l'honneur de présenter à ses nombreuses pratiques l'expression de sa reconnaissance la plus sincère pour l'encouragement qu'il a reçu. Il en profite pour informer en même temps le public qu'il a reçu un bon ordre une quantité considérable de la célèbre Bière de DOW & CIE, qu'il vendra comme par le passé à la satisfaction du public et avec le plus grand soin possible.
Bière livrée à la ville et à la campagne au prix de la Brasserie.
Bière et Porter, à la douzaine... \$1.10
Bière au Gallon... \$0.50
Ventes d'embouteillage au-dessous des Salles d'Encan de MM. James Parke & Fils, Encanteurs.
A. CRAWFORD,
No. 19, rue du Palais.
Québec, 23 déc. 1875—6m

ALPHONSE DION.
FETES DE NOEL
ET DU
JOUR DE L'AN.
Le soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il profite de l'approche des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, pour les informer qu'il tient le plus bel assortiment de
DÉPOTRIERES,
VIN DE CÉRTE,
VIN DE BOURGOGNE,
O'FLEY POINT,
DRY SHERRY
EAU-DE-VIE,
De toutes les marques,
LIQUEURS DOUCES,
ETC., ETC., ETC.
Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques pour le patronage constant qu'il en a reçu, les informe qu'il continuera comme par le passé à les servir avec la même attention et les mêmes égards, toujours à leur plus grande satisfaction.
Tout article acheté à son magasin sera transporté de suite à domicile de l'acheteur.
ALPHONSE DION,
Côté des rues St. Jean et St. Eustache,
Faubourg St. Jean,
Québec, 9 déc. 1875—1m

Annances Nouvelles.
F. O. VALLERAND,
No. 6, Côte Lamontagne
No. 14, RUE NOTRE-DAME,
BASSE-VILLE.
Lampes de tous genres.
VERRES
Pour la Table,
Pot à l'Eau,
Verre à Céléri,
Bourrier,
Plats à Conserves,
Ecrans pour les Fruits,
Carafes taillées et moullés,
Tombières,
Gobelets.
VERRES
Vin Oporto,
Sherry,
Champagne, etc.
A vendre à des prix réduits par
F. O. VALLERAND,
Québec, 30 déc. 1875.

BEURRE SAINBOUX!
Pour les Familles
SAINDOUX,
Seignettes et Tierces
POT BARLEY à 4x
GRUAU,
AYO
ULSE D'AVOINE,
GAUBIOLE.
A VENDRE PAR
J. B. RENÉ & CIE.,
28, 28 et 30, ST. PAUL.
Québec, 30 déc. 1875.

BEURRE SAINBOUX!
Pour les Familles
SAINDOUX,
Seignettes et Tierces
POT BARLEY à 4x
GRUAU,
AYO
ULSE D'AVOINE,
GAUBIOLE.
A VENDRE PAR
J. B. RENÉ & CIE.,
28, 28 et 30, ST. PAUL.
Québec, 30 déc. 1875.

PIANOS!
Des célèbres manufactures de
PLEYEL (Paris)
KNABE (Baltimore)
MARSHALL & WENDELL,
ALBUMS,
BOITES A BIJOUX,
VIOLONS,
FLUTES,
GUITARES,
CORNETS

BIERE! BIERE!
A. CRAWFORD
Le soussigné, à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, a l'honneur de présenter à ses nombreuses pratiques l'expression de sa reconnaissance la plus sincère pour l'encouragement qu'il a reçu. Il en profite pour informer en même temps le public qu'il a reçu un bon ordre une quantité considérable de la célèbre Bière de DOW & CIE, qu'il vendra comme par le passé à la satisfaction du public et avec le plus grand soin possible.
Bière livrée à la ville et à la campagne au prix de la Brasserie.
Bière et Porter, à la douzaine... \$1.10
Bière au Gallon... \$0.50
Ventes d'embouteillage au-dessous des Salles d'Encan de MM. James Parke & Fils, Encanteurs.
A. CRAWFORD,
No. 19, rue du Palais.
Québec, 23 déc. 1875—6m

ALPHONSE DION.
FETES DE NOEL
ET DU
JOUR DE L'AN.
Le soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il profite de l'approche des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, pour les informer qu'il tient le plus bel assortiment de
DÉPOTRIERES,
VIN DE CÉRTE,
VIN DE BOURGOGNE,
O'FLEY POINT,
DRY SHERRY
EAU-DE-VIE,
De toutes les marques,
LIQUEURS DOUCES,
ETC., ETC., ETC.
Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques pour le patronage constant qu'il en a reçu, les informe qu'il continuera comme par le passé à les servir avec la même attention et les mêmes égards, toujours à leur plus grande satisfaction.
Tout article acheté à son magasin sera transporté de suite à domicile de l'acheteur.
ALPHONSE DION,
Côté des rues St. Jean et St. Eustache,
Faubourg St. Jean,
Québec, 9 déc. 1875—1m

Approvisionnement de la Pénitencier. SOUMISSIONS. Des Soumissions endossées pour le Pénitencier...

COMBUSTIBLE. 400 cordes Bois de Chauffage (bois franc) mesure Française...

Marchandises sèches. 250 vgs. Tweed Gris Halifax, échantillon 100 vgs. Drap Gris Oxford...

COIR. 700 lbs. Cuir à Semelle. 80 lbs. Veau Français. 50 lbs. Cuir Kip...

QUINCAILLERIE. 1400 lbs. Clou Coupé de 2 à 6 pouces. 100 grosses de Vis de 4 à 2 pouces...

PEINTURES et HUILES. 400 lbs. Blanc de Plomb. 50 lbs. Peinture Noire. 50 lbs. Peinture Rouge...

Provisions et Epicerie. 250 lbs. de Blanc de Baleine. 1 grosse de Boîtes d'Allumettes. 12 doz. Balais de Bled-Inde...

Hareng de Labrador. Les Soussignés, informant leurs amis et les marchands en général, qu'ils ont reçu une consignment de Hareng de Labrador...

AVIS. I. PARENT & Cie., Tonneliers, informant leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert un Atelier de Tonnelierie...

VENANT D'ÊTRE REÇU. 20 TINNETTES DE BEURRE DE TABLE, 1ère qualité. A vendre chez F. X. GARANT & Cie.

VERRES. DASTOUS, ST. LAURENT ET CIE., MARCHANDS QUINCAILLERS. Grande REDUCTION. 2500 Douzaines Verres à Vin, Optico, Sherry, Orléans, Champagne, Liqueur, etc...

Huile Extra pour Eclairage. Les Soussignés, à leur Mérite, No. 80, RUE ST. PIERRE, offrent l'huile HUILE conditions avantageuses...

Pompes Hydrauliques. Egalement en magasin un stock considérable de POMPES HYDRAULIQUES (ne géant point) qui rompent un puits...

Extincteur King. Ils désirent attirer une attention spéciale sur leur stock de célèbres EXTINCTEURS KING, reconnus actuellement comme étant supérieurs à tous ceux qui sont en usage.

Pompes à Vapeur de King. Les soussignés sont aussi Agents pour les fameuses POMPES à VAPEUR DE KING, et toutes commandes venant des départements du feu, corporations municipales et autres sont exécutées promptement et à de conditions libérales.

Peinture Glacée. Ils ont Agents pour la vente de la célèbre PEINTURE GLACÉE, patente en Juillet dernier, la peinture la moins dispendieuse, la meilleure et la plus durable de celles qui soient en usage pour les toits, et garantie à l'épreuve du feu et de l'eau.

Tranche Brevetée. Agents pour la vente des TRANCHES BREVETÉES de Ahearh & Walsh, pour couper le pain, la viande, légumes, etc...

Extrait Liquide de Bœuf Par Liebig. Tonique infatigable dans le cas de Dyspepsie, de Perte d'Appétit et de l'Équilibre Général. A vendre chez tous les Pharmaciens.

Poudre à Pâte de Cameron. Cette Poudre contenant dans sa composition du beurre et des œufs, devrait être employée dans toutes les familles...

Le Célèbre Condiment Nutritif de Cameron. A été reconnu supérieur à toutes les préparations en usage pour améliorer et rétablir l'état des Cheveux malades et fatigués, et leur donner de la vigueur.

Le Journal des Annonces. Contient une liste complète de toutes les Villes des États-Unis, les Territoires et celles de la Puissance du Canada...

La Compagnie Canadienne de Caoutchouc. Par la ligne canadienne, vendredi (c) 6.00 P. M. Par les vps. de la ligne Cunard...

La Compagnie Canadienne de Caoutchouc. Par la ligne canadienne, vendredi (c) 6.00 P. M. Par les vps. de la ligne Cunard...

La Compagnie Canadienne de Caoutchouc. Par la ligne canadienne, vendredi (c) 6.00 P. M. Par les vps. de la ligne Cunard...

La Compagnie Canadienne de Caoutchouc. Par la ligne canadienne, vendredi (c) 6.00 P. M. Par les vps. de la ligne Cunard...

La Compagnie Canadienne de Caoutchouc. Par la ligne canadienne, vendredi (c) 6.00 P. M. Par les vps. de la ligne Cunard...

La Compagnie Canadienne de Caoutchouc. Par la ligne canadienne, vendredi (c) 6.00 P. M. Par les vps. de la ligne Cunard...

La Compagnie Canadienne de Caoutchouc. Par la ligne canadienne, vendredi (c) 6.00 P. M. Par les vps. de la ligne Cunard...

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

Tableau des Heures de Départ. BUREAU DE MALLÉS. Ottawa, par chemin de fer (a) 6.00. Prov. d'Ontario (a) 6.30.

La dernière merveille.—La pierre la plus précieuse du monde. La Pierre à Parfumer Brézillienne. Souterrains de Parfums AU SUD DU BRÉZIL.

CIE DE CRAYONS AIGLES. NOUVELLEMENT INVENTÉS, ENCRE ET CRAYON à IMPRIMER. Patente demandée pour CRAYONS DE PLOMB, ENCRE à ÉCRIRE, ENCRE à COPIER, PLUMES ET PORTS-PLUMES, INDELIBILLES pour MARCHER LE LINGE.

LE CHEMIN DE FER DE LEVIS & KENNEBEC. Tableau des Heures de départ et d'arrivée. Laissera la rue St. Henri, Lévis, tous les jours (les Dimanches exceptés) à 4.00 P. M.

MUSIQUE! MUSIQUE! Musique à bon marché pour le Million. Le soussigné ayant acheté du Studio Officiel le stock entier du célèbre Emporium de Musique H. A. C. FUCHS & CIE., RUE ST. JEAN.

BONNE AFFAIRE EN ACHATS DE NOUVEAUTES. 10 PAR CENT DE COMPTÉ. Accordée sur tout Achat AU COMPTANT CHEZ J. LAMB, No. 8, rue St. Jean, en dehors.

ATTENTION! MANUFACTURIERS DE PAPIER-FRANC. PAPIER à ENVELOPPER, de tout genre, de tout format, de tout genre, de tout format, de tout genre, de tout format.

LE VIO. EAU DE BAUTE. Préparation de N. DEVOIR. C'est une des plus belles découvertes de l'école.

A. S. GIFFO, Artiste. 196, rue St. St. Roch. Portraits à l'Éclair Crayon dans le meilleur style. Ça l'approche des plus beaux portraits à l'huile.

A. BEINGER, ORFÈVRE. No. 9, RUE ST. N. (EN DEHORS) Vient de recevoir en vente la plus belle collection de bijoux.

BRUNET & LAURENT. No. 53, rue St. Joseph, St. Roch. Nous recevons, tous les jours, de grands lots de Marchandises de Montréal.

GRANDE OUVERTURE DE L'AUTOMNE. MARCHANDISES SECHES EN ABONDANCE. Trente-six mille chelins de récompense pour être distribués au public, d'ici au premier janvier 1876.



UN CHELIN PAR PIASTRE. En agissant ainsi, ils se proposent d'accomplir deux buts: le premier est de prouver leur reconnaissance à leurs pratiques en leur offrant un avantage signalé, qui leur sera rendu jusqu'à ce jour, et l'autre, est de réduire leur stock pour faire face à la crise commerciale et monétaire qui se fait sentir dans ce moment.

AVIS AU PUBLIC. La grande vente de Marchandises sèches en détail chez T. ELZ. GREFFER, rue de la Couronne, 33, commencera le 15. Le public est informé que les articles sont réduits à moitié prix et seront vendus sans réserve pour argent comptant, le 15.

Chez J. A. PARE, Marchand d'Instruments de Musique, etc. Violons Imitation Italiennes, 1ère qualité, Archets, Diapasons, Vis de Violon, Chevilles, Récords, Serrures des Violons, Tambourins, Boîtes de Violons, Trébuchets, Boîtes Musicales à Remonteur, Orgues Serraphines, etc.

J. & W. REID, 40, Rue St. Paul, Québec. MANUFACTURIERS DE PAPIER-FRANC. PAPIER à ENVELOPPER, de tout genre, de tout format, de tout genre, de tout format.

M. M. LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE, ET M. M. LES CULTIVATEURS. Nous venons de recevoir par le vapeur Polygone, notre assortiment de Graines de Jardins, consistant en: GRaines de BETTES, CHOUX, CAROTTES, SALADE, POMMÉE et FRISÉE, BAVES, Longues, demi-longues et rondes, POIREAUX, Gros et de London, PERSIL, Fraise et d'avance, CONCOMBRES, Hâtés et longs verts, NAVETS, Blancs Jaunes, Choux de Siam, Graines de Sariette, Celéri, Tomate, Thym, Marjolaine, Coriandre, et autres, et de GRaines de FLEURS.

PARLEMENT FEDERAL. BILLS PRIVÉS. Les personnes qui, dans les provinces de Québec et de Montréal, se proposent de s'adresser au PARLEMENT pour obtenir la concession de BILLS PRIVÉS portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de faire tout autre chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiés que par les règles des deux Chambres du Parlement, lesdites règles sont publiées au long dans la Gazette du Canada, elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande), dans la Gazette du Canada, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français, publié dans le district concerné. Le premier et le dernier numéro des journaux contenant ces avis devront être envoyés au Bureau des Bills Privés de chacune des deux Chambres.

ROBERT LA MOINE, Greffier du Sénat. ALFRED PATRICK, Greffier de la Chambre des Communes. 11 nov. 1875—2111